



Credit professionnel non paye 6000 euros decouvert

Par Visiteur

Bonjour,j'ai achete un fond de commerce pour une pizzeria a emporter il ya 2ans tout juste,des la 1ere annee j'ai eu de gros soucis financiers car entre le rsi les frais de banque la taxe pro etc...j'ai ete submerge de facture,je n'ai pas commence qu'au bout d'une annee je me retrouvais a plus de 2000 euros de decouvert,du coup des que je rentrai la recette de la soiree la banque me les prenaient en frais agios divers se qui a conduit que je ne puis plus m'en sortir,du coup aujourd'hui je suis a decouvert de 6000euros sur mon compte pro,cela fais un ans que j'en utilise plus du tout mon compte pro car je travaille pour les agios et frais et mon credit il ne me prelevait pas,tout partait en frais divers,aujourd'hui 1ans apres la banque me menace j'ai mis en vente mais l'acheteur ma lachee le jour de la signature et je ne sais pas comment je vais pouvoir m'en sortir,car j'ai un ans de non paiement de credit et 6000 euros de decouvert rien qu'en frais et aucun mouvement de ma part aider moi svp je vous supplie de me repondre j'ai tres peur.

Par Visiteur

Cher monsieur,

bonjour,j'ai achete un fond de commerce pour une pizzeria a emporter il ya 2ans tout juste,des la 1ere annee j'ai eu de gros soucis financiers car entre le rsi les frais de banque la taxe pro etc...j'ai ete submerge de facture,je n'ai pas commence qu'au bout d'une annee je me retrouvais a plus de 2000 euros de decouvert,du coup des que je rentrai la recette de la soiree la banque me les prenaient en frais agios divers se qui a conduit que je ne puis plus m'en sortir,du coup aujourd'hui je suis a decouvert de 6000euros sur mon compte pro,cela fais un ans que j'en utilise plus du tout mon compte pro car je travaille pour les agios et frais et mon credit il ne me prelevait pas,tout partait en frais divers,aujourd'hui 1ans apres la banque me menace j'ai mis en vente mais l'acheteur ma lachee le jour de la signature et je ne sais pas comment je vais pouvoir m'en sortir,car j'ai un ans de non paiement de credit et 6000 euros de decouvert rien qu'en frais et aucun mouvement de ma part aider moi svp je vous supplie de me repondre j'ai tres peur.

Malheureusement, il n'existe pas de solution miracle qui vous permettra de sortir totalement indemne de cette situation...

Il n'existe que deux solutions:

-Vous trouvez une solution commerciale pour remettre l'affaire totalement à flots.

-Vous demandez l'ouverture d'une liquidation judiciaire auprès du greffe du tribunal de commerce. Au cours de cette liquidation, le liquidateur va se charger de revendre votre fonds de commerce au meilleur prix possible afin de rembourser l'ensemble de vos dettes.

Si des dettes subsistent, et c'est malheureusement le cas le plus probable, vous devrez alors rembourser personnellement les dettes en négociant, si la banque est d'accord, un échéancier de paiement. A défaut, la banque pourra pratiquer des saisies sur votre patrimoine personnel.

Tout ceci sous réserve que vous n'exercez pas votre activité dans le cadre d'une société à responsabilité limitée de type SARL ou EURL puisque dans ce cas, votre patrimoine personnel n'est pas engagé.

Très cordialement.

Par Visiteur

TOUT D'ABORD MERCI DE M'AVOIR REPONDU AUSSI VITE;mais ce que vous me dites je suis au courant simplement le soucis dans mon cas est que si j'en suis arrivé là c'est dû à des frais bancaires non justifiés un abus bancaire excessif de son pouvoir,déjà comme je vous l'ai expliqué j'ai commencé au début de bonne activité avec un

decouvert de 2000 euros car qd j'ai fait mon ouverture de prêt j'ai demandé à que tout soit calculé frais divers notaire et autres notaires et banquier étant en relation j'ai fait confiance au final ma confiance m'a mis en débit de 2000 euros puis des frais pour découverts etc je rentre de l'argent mais qui au final sert à nourrir mon banquier, et par la suite carrément il ne paie plus mon prêt cela dure depuis deux ans pour le découvert et 1 an pour le prêt pour le moment je n'ai pas été fiché ni contraint à payer car il savait que j'allais vendre aujourd'hui ça tombe à l'eau comment puis-je renégocier mes frais bancaires, et négocier pour rétablir mon plan de financement bancaire?? j'ai vu sur la fub, que l'on peut suspendre ses prêts pendant 2 ans afin de purger ses dettes et trouver une solution puis je le faire?? dans le cas d'un crédit professionnel (fond de commerce) merci encore de bien vouloir me répondre cordialement Mr Breteau

Par Visiteur

Cher monsieur,

mais ce que vous me dites je suis au courant simplement le souci dans mon cas est que si j'en suis arrivé là c'est dû à des frais bancaires non justifiés un abus bancaire excessif de son pouvoir, déjà comme je vous l'ai expliqué j'ai commencé au début de mon activité avec un découvert de 2000 euros car j'ai fait mon ouverture de prêt j'ai demandé à que tout soit calculé frais divers notaire et autres notaires et banquier étant en relation j'ai fait confiance au final ma confiance m'a mis en débit de 2000 euros puis des frais pour découverts etc je rentre de l'argent mais qui au final sert à nourrir mon banquier, et par la suite carrément il ne paie plus mon prêt cela dure depuis deux ans pour le découvert et 1 an pour le prêt pour le moment je n'ai pas été fiché ni contraint à payer car il savait que j'allais vendre aujourd'hui ça tombe à l'eau comment puis-je renégocier mes frais bancaires, et négocier pour rétablir mon plan de financement bancaire?

Je ne comprends pas en quoi les frais bancaires sont abusifs: Les agios et autres frais de découverts sont très élevés, pour autant ils sont tout à fait légaux.

Je ne vois pas en quoi la banque a commis une faute en prélevant ces frais bancaires.

Expliquez moi si je n'ai pas bien compris.

Très cordialement.